

Solliciter l'aide de l'établissement pour favoriser l'adhésion à l'Apel



L'Apel, une chance pour l'établissement

L'Apel est engagée dans la vie et l'animation des établissements.

- Elle contribue à leur *dynamisme*, en y développant des projets variés à destination des parents et de leurs enfants ;
- Elle constitue un *soutien dans les négociations* avec les partenaires extérieurs (par exemple avec la mairie concernant les forfaits communaux) ;
- Le responsable Apel est un *interlocuteur représentatif*, qui peut servir de médiateur entre l'établissement et les familles.



Comment favoriser l'adhésion des parents ?

- *Signer une convention de mandat entre l'Apel et l'Ogec*, pour formaliser la perception par l'Ogec des cotisations versées à l'Apel par les parents.
- *Insérer une lettre d'information sur l'Apel de l'établissement*, ainsi que le dépliant *Tous mobilisés pour l'avenir de nos enfants*, dans le dossier d'inscription remis aux parents par l'établissement.
- *Faire figurer le montant de la cotisation sur la facture de scolarité*, en précisant le caractère volontaire de l'adhésion.

Ce que finance la cotisation

La cotisation est la principale ressource de l'Apel, elle est donc indispensable à son fonctionnement. Elle finance :

- *les actions menées au sein de l'établissement scolaire* : mise en place et formation des équipes de parents-correspondants, organisation de rencontres parents-école®, de conférences-débat ou de la fête de l'école, soutien des familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers, accompagnement à l'orientation, etc. ;
- *les représentations* auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics, au niveau local comme national ;
- *la vie du mouvement* : formation des responsables, animation de réseau, développement du bénévolat, organisation de congrès, etc. ;
- *les services nationaux offerts aux parents* :
 - > l'**abonnement à Famille & éducation**, magazine bimestriel qui leur propose des informations pratiques, conseils, témoignages et pistes de réflexion sur l'éducation et la scolarité ;
 - > le **site internet www.apel.fr**, qui leur permet de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative, ainsi que de la vie de l'Apel ;
 - > la **plateforme téléphonique Apel service**, qui met à leur écoute une équipe de spécialistes (psychologues, conseillers scolaires, éducateurs spécialisés) au **01 46 90 09 60** ;
 - > le **service Information et conseil aux familles**, présent dans la plupart des Apel académiques et départementales, qui initie et soutient la mise en place d'actions autour des problématiques éducatives, de l'orientation et du rapprochement entre école et monde professionnel, de l'accueil des fragilités, etc.

L'Apel en Collège et Lycée



Finistère



2024-2025

L'Apel
se mobilise
pour chaque
parent
d'élève

Notre conviction :

**les parents
sont les premiers
et ultimes
éducateurs
de leurs enfants**

C'est la raison d'être de notre mouvement depuis sa fondation. Parce que nous ne l'avons jamais oubliée, notre mouvement existe, se développe harmonieusement et occupe une place particulière parmi les grands acteurs de l'éducation.

Votre contact Apel :

.....
.....
apel.sainte.anne.brest@gmail.com
.....
.....

90 ANS D'HISTOIRE

L'Apel est la plus importante Association nationale de parents d'élèves

Présente dans 5 000 établissements

Le mouvement des Apel représente les familles qui, dans leur diversité de leurs identités sociales, culturelles, politiques, philosophiques ou religieuses, ont librement choisi de confier leurs enfants à un établissement catholique d'enseignement


Plus de 900 000 Adhérents

Au service de 2 millions d'élèves


5 missions essentielles :

- **Défendre la liberté d'enseignement** et le libre choix de l'école
- **Représenter les parents d'élèves** au sein de l'institution scolaire et auprès des pouvoirs publics
- **Participer au débat** éducatif national
- **S'impliquer dans la vie des établissements scolaires**
- **Soutenir les parents** dans les domaines de l'éducation et de la scolarité

 Apel 29 – 2 Rue César Franck – 29196 QUIMPER Cedex

 02 98 95 74 05

 apel29@enseignement-catholique.bzh

 <https://29.apel.bzh/>



UNE QUESTION D'ÉDUCATION ?
D'ORIENTATION ? UN PROBLÈME
À LA MAISON ?
JE SUIS À VOTRE ÉCOUTE !

01 46 90 09 60

ACCUEIL PAR DES PROFESSIONNELLS
CONFIDENTIEL ET GRATUIT

Je bénéficie de tous
les services de l'Apel



Je suis membre de la
première association
nationale de parents
d'élèves en France



Je soutiens
l'établissement que
j'ai choisi pour mon
enfant



JE COTISE



Je peux voter lors de
l'Assemblée générale et
me présenter aux élections



Je reçois le magazine
du mouvement
Famille & éducation

L'APEL 29 REPRÉSENTE LES
20 000 FAMILLES
ADHÉRENTES DU FINISTÈRE

Retrouvez toute l'actualité départementale : www.apel29.fr



L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille & éducation. L'Apel nationale, ainsi que votre Apel d'établissement, l'Apel du Finistère, l'Apel académique de Bretagne et la société d'édition de Famille & éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit. Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale - 277, rue St Jacques - 75240 Paris cedex 05.



- Je soutiens l'Apel de l'établissement et ma cotisation s'élève à : € pour l'année 2024-2025
- J'adhère à l'Apel d'un autre établissement - Lequel ? :
- Je n'adhère pas à l'Apel de l'établissement

Madame (et/ou) Monsieur :

Parent de l'élève :

Adresse :

Merci de retourner ce bordereau avant le :

Fait le :

Signature :